

# RUN & BIKE - 23 MAI 2019

## RÈGLEMENT de la course

### INSCRIPTION UNIQUEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE

<https://inscriptions-terrederunning.com/defi2019>

Le « Run & Bike » est un événement organisé par les associations **CEOR**, **Tararévolution**, **Azergues Entreprendre** et le club de **Tarare Triathlon**, en partenariat avec la **Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien**.

#### 1- Description de l'épreuve :

Le Run & Bike est une épreuve qui se pratique par équipe de deux, comprenant un coureur VTT et un coureur à pied. Les deux équipiers pourront s'échanger le VTT comme bon leur semble. Pendant que l'un court, l'autre pédale.

2- Lieu et Date : Au Lac des sapins à CUBLIZE 69550, (coté digue) le jeudi 23 mai 2019.

#### 3- Parcours :

Deux parcours en boucle seront proposés au choix des participants :

- Le premier d'une distance de 6 kilomètres,
- Le second d'une distance de 12 kilomètres (2 boucles de 6 kilomètres).

#### 4- Règles du défi :

**Chaque équipe viendra avec son équipement (1 vélo par équipe et 1 casque par personne).** A noter que les embouts du guidon du VTT devront être bouchés.

Les équipes auront la possibilité de personnaliser leur tenue vestimentaire aux couleurs de leur entreprise (Attention cependant à penser à la pose obligatoire d'un dossard de 250mm x 150mm, *ne pas oublier d'emporter des épingles à nourrice*).

#### **Durant la course :**

- La permutation des équipiers sera libre, ils auront donc toute liberté pour décider de la conduite de la course.
- Le vélo devra effectuer la totalité du parcours et passer la ligne d'arrivée avec les 2 équipiers.
- Ces derniers porteront en permanence leur dossard devant. Celui-ci devra être attaché par 3 points minimum.
- **Le port du casque sera obligatoire pour les 2 équipiers sur l'intégralité du parcours.**
- Les 2 équipiers devront obligatoirement traverser la zone de contrôle (matérialisée sur le parcours) côte à côte.

Les organisateurs déclineront toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants. Chaque coureur aura alors la responsabilité de la surveillance de son matériel.

#### 5- Organisation :

- **Le retrait des dossards s'effectuera le 23 mai entre 14h00 et 16h00 (au-delà, les dossards ne pourront être remis).**
- L'organisateur remettra à chaque équipier un dossard, une puce électronique avant la course.
- Les puces électroniques de kilométrage devront impérativement être remises à la fin de l'épreuve.
- Un plan détaillé de la course sera affiché sur la zone de départ.
- Un briefing arbitrage et organisation sera fait à 16h45.
- **Le départ des épreuves se fera à 17h00 pour la boucle de 12kms et à 17h15 pour celle de 6 kms.**
- Un ravitaillement sera prévu sur chaque course.
- Un prix sera attribué aux vainqueurs, ces derniers seront remis à l'issue des épreuves. L'organisation se réserve le droit d'adapter la distance, l'horaire ainsi que l'ordre des épreuves en fonction des conditions climatiques.

6- Frais d'inscription : Les frais d'inscription sont de 60€ par équipe.

#### 7- Conditions d'inscriptions :

Les inscriptions au « Run & Bike » sont exclusivement réservées aux chefs d'entreprises et aux salariés (entreprises privées ou publiques) **d'une même entreprise, dont le siège ou l'établissement secondaire est situé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.**

A titre dérogatoire et avec acceptation des organisateurs, il sera laissé la possibilité aux entreprises ne pouvant pas faire concourir 2 équipiers, de s'associer avec une autre entreprise située également sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

Une entreprise peut engager une ou plusieurs équipes.

#### 8- Modalités d'inscription :

La clôture des inscriptions est fixée au jeudi 16 mai 2019.

Les inscriptions se feront en ligne à l'adresse suivante :

<https://inscriptions-terrederunning.com/defi2019>

Chaque dossier d'inscription devra **nécessairement** comporter les pièces suivantes :

- Pour chacun des participants, **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique en compétition de Run & Bike **daté de moins de 1 an** le jour de l'épreuve. (exemplaire ci-après)
- L'inscription et le paiement en ligne sur le site de 60€ par équipe.  
A titre exceptionnel, l'inscription pourra se faire par chèque directement auprès de Tararévolution.

Seules les licences de courses à pied en compétition, triathlon et cyclisme permettent d'être dispensé d'un certificat médical

À réception du dossier complet, une confirmation de participation ainsi qu'une facture seront transmises aux entreprises.

*Aucune inscription ne sera enregistrée le jour de l'événement.*

#### 9- Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol, d'incivilité de toute nature durant le défi sportif, en cas de déficience consécutive à un mauvais état de santé et pour tout accident physiologique (immédiat ou futur) survenu aux participants ou aux tiers. L'organisation décline toute responsabilité pour tous dommages, effractions, vols, occasionnés sur les véhicules des compétiteurs et des spectateurs avant, pendant et après les courses.

#### 10- Droit à l'image :

Chaque participant autorise la prise, la reproduction et la publication de photos ou d'images, prises lors de cette manifestation. Les images pourront être utilisées par l'organisateur sur des supports en lien avec l'événement.

#### 11- Remboursement :

Aucun remboursement ne sera possible une fois le délai d'inscription passé.

*Les organisateurs.*  
[runandbike@tararevolution.com](mailto:runandbike@tararevolution.com)

## CERTIFICAT MÉDICAL

*A compléter par votre médecin*

---

Je soussigné(e) Dr .....

certifie que l'examen de M/Mme.....

Né(e) le.....ne révèle pas de contre-indication à la pratique d'un Run & Bike en compétition.

Certificat établi à : .....

Le : .....

Signature du Médecin :

Cachet :